0dM le 22/01/2024 à 15:32

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
DE MARSEILLE PROVENCE

N
1:2 000

RÈGLEMENT - PIÈCES GRAPHIQUES

P PLANCHES DE ZONAGE

Centre-43

—

PLUi approuvé le 19 décembre 2019

Modification 3
approuvée le 18/04/2024

MARSEILLE

PLUi

LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

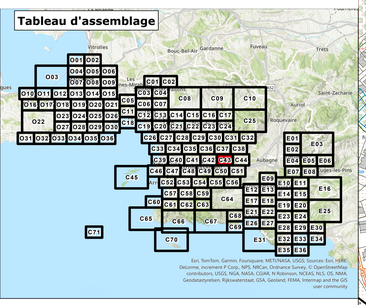

Urbanisme

URBANISME

- Limite de zone
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielle
- Planche de détail
- Polygone constructible

EMPLACEMENTS RESERVES

- Voie Carossable Voie Largeur
  Emplacement réservé pour voirie
- Voie Piétons
  Autre emplacement réservé
- Voie Piétons
  Servitude pré-localisation pour équipement

PRESCRIPTIONS DE HAUTEUR

- Sur les deux côtés d'un axe
- en rez de chaussée
- Sur un côté d'un axe
- en rez de chaussée
- Sur un secteur
- Prescription de vue

PRESCRIPTIONS D'IMPLANTATION

- Implantation imposée
- Marge de recul
- Marge réglementaire "entrée de ville"
- Polygone d'implantation

MIXITES SOCIALES ET FONCTIONNELLES

- Secteur de mixité sociale

Activités commerciales et de services

- Linéaire de protection
- Linéaire de protection strict
- Linéaire d'interdiction
- Polarité commerciale
- Pôle de vie
- Polarité tertiaire

DIVERS

- Servitude d'attente d'un projet
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Secteur de richesse du sol ou sous-sol

Patrimoine

PATRIMOINE URBAIN ET ARCHITECTURAL

- Elément remarquable
- Elément remarquable faisant l'objet d'une fiche
- Espace d'accompagnement remarquable
- Axe urbain remarquable
- CH1 Forme d'habitat spécifique
- Q1 Quartier en balcon remarquable
- CM 8 Canal de Marseille et dérivations

PATRIMOINE NATUREL

Espace boisé classé

- Espace Boisé Classé
- Espace Boisé Classé - Loi Littoral
- Espace Boisé Classé ponctuel

Autres

- Alignement Végétal
- Terrain cultivé à protéger
- Trame Verte et Bleue à étudier pour l'ouverture à l'urbanisation

Espace vert protégé

- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3
- Catégorie 4
- Catégorie 5

Risques

INONDATION

- Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours
- Centre urbain
- Zone inconstructible
- Zone inconstructible à aléa faible ou modéré
- Zone à prescriptions renforcées
- Zone à prescriptions simples
- Cuvette inondable
- Axe d'écoulement concentré
- Axe d'écoulement diffus
- Voie inondable

MOUVEMENT DE TERRAIN

- Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours

Mouvement de terrain à Marseille

- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions

Glissement de terrain

- Zone à prescriptions simples

Recul du trait de côte

- Zone inconstructible

Effondrement

- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions simples

Eboulement

- Zone de risque majeur
- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions renforcées
- Zone à prescriptions simples

INCENDIE DE FORET

- Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours
- Zone inconstructible
- Zone à prescriptions renforcées
- Zone à prescriptions simples

RISQUES TECHNOLOGIQUES

- Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours
- Zone de risque

Fond de Plan

- Parcellaire
- Elément de repère
- Bâti dur
- Piscine ou Plan d'eau
- Bâti léger
- Cimetière

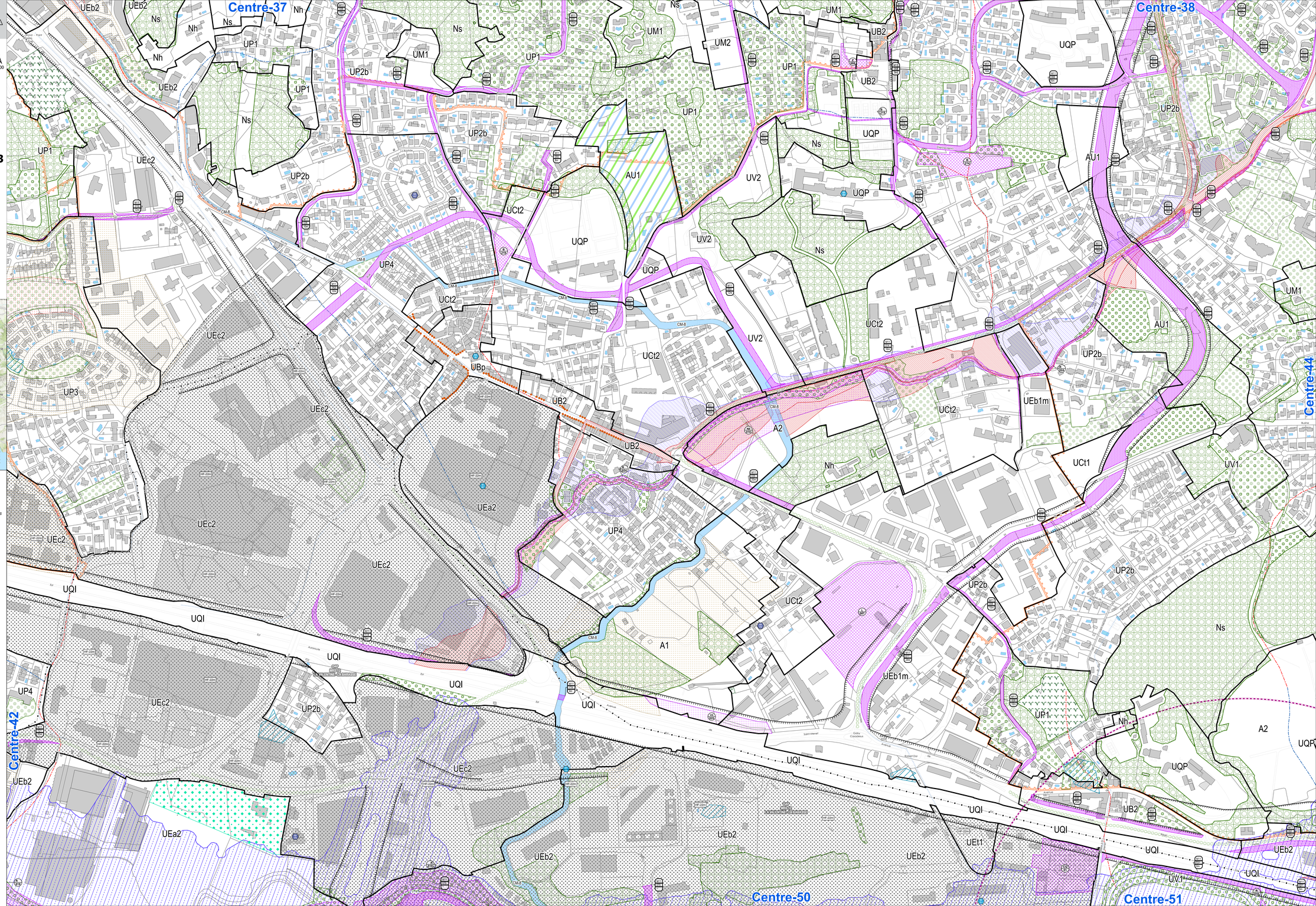
Centre-37
Centre-38
Centre-42
Centre-44
Centre-50
Centre-51
UEb2
UEb2
Ns
Nh
Ns
Nh
UP1
UEb2
UP1
Ns
UP1
UEc2
UP2b
UM1
UP1
UP2b
UP2b
UP1
UM1
UM2
UP1
UB2
UB2
UQP
UQP
Ns
UQP
AU1
UV2
UCt2
UQP
UQP
UV2
Ns
UP4
UCt2
UBp
UEc2
UP3
UEc2
UB2
UB2
UEc2
UEc2
UEc2
UEc2
UEc2
UEa2
UP4
UQI
UQI
UQI
UQI
UP2b
UEc2
UEb2
UEa2
UEb2
UEb2
UEb